

pas, c'est-à-dire la taxe sous une forme plus polie, mais non moins impérative, moins ruineuse, ni moins hideuse.

Ce principe est contraire à l'autonomie, que l'on agisse en les forçant virtuellement de donner de l'argent, des flottes ou de maintenir des bateaux de guerre, ça ne change pas la question.

Et enfin, page 4809 :

Mais je n'hésite pas à dire que les plus dangereux de ces impérialistes sont les impérialistes masqués ou malgré eux, parce que l'on n'est pas en garde contre eux, parce qu'ils cachent leur jeu, insinuent leur doctrine à petite dose comme un subtil poison.

M. SEVIGNY: L'honorable député me permettra-t-il une question?

M. LAPOINTE: Si l'honorable député me promet de rompre le silence qu'il a gardé durant tout le débat, je lui permettrait sa question: sinon je m'y oppose.

L'autre aile du parti conservateur combattit la loi Laurier pour des raisons absolument contraires. Son chef qui est aujourd'hui le très honorable premier ministre, avait exécuté la plus remarquable évolution politique des temps modernes. Sa pirouette a dû faire pâlir d'envie les acrobates de profession. Après s'être déclaré à plusieurs reprises, en Angleterre, à Halifax, à Ottawa, en faveur de la marine canadienne, il changea de tactique et combattit cette marine comme n'étant pas assez effective, s'attaquant surtout à cette disposition de la loi qui laissait au gouvernement canadien le contrôle des forces navales.

Ses partisans déclarèrent l'un après l'autre que la création de cette marine conduirait à l'indépendance du Canada et l'honorable député de Frontenac trouva moyen, au cours du débat, afin d'atteindre le chef du parti libéral, d'insulter les hommes publics de la province de Québec.

La loi fut adoptée, mais la campagne commencée au Parlement se continua dans le pays, campagne de duplicité et de calomnies.

Dans la province de Québec, nous fûmes témoins d'une orgie de mensonges et d'appels aux préjugés. Mais toujours et partout, à Drummond-Arthabaska comme ailleurs, le projet actuel du Gouvernement fut dénoncé aussi violemment que la marine canadienne.

Mon honorable ami le député de l'Îlet (M. Paquet) disait à Montmagny, le 18 septembre 1910:

Ce serait un crime national que d'adopter une politique qui aurait pour effet de négliger le développement de notre pays et de contribuer à la construction d'une flotte qui irait combattre sur toutes les mers du monde.

Au Cap-Saint-Ignace, mon honorable ami le député de Montmagny, s'écriait:

S'il s'était trouvé vingt-cinq députés canadiens français pour voter contre la marine,

M. LAPOINTE (Kamouraska).

ce projet n'aurait jamais été adopté. Et de même pour le projet de M. Borden. Et c'est ce qui arrivera à la prochaine session, si vous élisez vingt-cinq hommes indépendants, soucieux de vos intérêts.

Je pourrais aussi citer les protestations véhémentes, les déclarations enflammées de l'honorable ministre du Revenu de l'intérieur, du secrétaire d'Etat et de presque tous les députés de la province de Québec qui siègent à votre droite. Je n'en fatiguerai pas la Chambre; il serait d'ailleurs trop cruel, après les émotions que ces messieurs ont traversées depuis quelque temps, de venir rappeler leurs programmes oubliés et leurs promesses reniées. Nous aurons d'autres occasions de le faire.

À la session de 1910-1911, après la mémorable campagne de Drummond-Arthabaska, l'honorable député de Jacques-Cartier (M. Monk) proposa la motion suivante:

La Chambre regrette que le discours du trône ne donne aucune indication de l'intention du Gouvernement de consulter le peuple au sujet de la politique navale et de la question générale de la contribution du Canada à la défense de l'empire.

Monsieur l'Orateur, tout le parti conservateur, tel que représenté en cette Chambre, vota pour cet amendement. Je ne rappellerai pas les incidents de la lutte électorale de 1911. La campagne de duplicité et de calomnies se continua plus violente que jamais. Les forces les plus contradictoires, les impérialistes outrés et les autonomistes intransigeants, les extrémistes de toutes les nuances se donnèrent la main pour renverser le parti libéral.

Vous savez, monsieur l'Orateur, avec quelle ingénieuse habileté, avec quelle science consommée furent préparées les élections qui ont donné au pays cette majorité d'hommes aux idées radicalement opposées, et dans les rangs de laquelle aucune union n'est possible sans la violation absolue de la part de plusieurs de leurs engagements et de leurs promesses sacrées.

Cette coalition hybride triompha, et le soir de l'élection, le "Devoir" du chef nationaliste Bourassa, et le "News", du chef impérialiste Willison échangeaient des félicitations et se donnaient une accolade publique en face du pays.

Puis vint le partage des dépouilles, et l'honorable directeur général des Postes (M. Pelletier) entra en scène.

Je ne puis m'empêcher de rendre justice au premier ministre, et d'admettre qu'il fit un excellent choix.

Il avait besoin d'un homme intelligent, assez intelligent pour pouvoir modifier ses opinions par l'étude des questions publiques, et le talent de l'honorable ministre, aussi bien que ses revirements politiques, le qualifiaient à un degré éminent pour ce poste qui lui fut assigné. L'honorable ministre des Postes me rappelle beaucoup ce vieux soldat, personnage de je ne sais